

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

## Almanach Français.

Samedi 26 (1796). — Prise du fort Townigstin, par le général Marceau, contre les Prussiens.

(1809). — Combat d'Alcabon, par le général Latour Maubour, contre les Espagnols.

(1812). — Combat de Kukowiaczi, par le roi Murat, contre les Russes.

NAVIRE ATTENDUS POUR MONTEVIDEO ET BUENOS-AYRES.

Havre. — Le Paraná.

## MONTEVIDEO.

25 juil et 1845.

(Suite à notre article d'hier. 1.)

M. DE VINS DE PEYSAC.

Notre ministre plus que suffisamment éclairé par les faits cités, par les notes de M. de Mendeville et le rejet de M. de Laforest dut reconnaître alors que les tendances de Buenos-Ayres envers la France étaient tout à fait ennemies. Afin de sonder cette politique ténébreuse et de lever les difficultés qui lui étaient si inexplicablement opposées, il se décida à envoyer à la résidence indiquée l'homme haut placé dans la carrière consulaire et diplomatique dont le nom figure en tête de cet article : et pour éviter désormais toute tracasserie, M. le marquis de Peysac avait en portefeuille son titre de ministre plénipotentiaire, qu'il ne devait faire valoir qu'en cas de besoin : il nous paraît impossible que MM. les chefs de directions aux affaires étrangères, n'aient pas eu connaissance d'une pièce que nous avons eue sous les yeux.

Le nouvel agent fut accueilli par Rosas et sa camarilla avec plus d'empressement hypocrite qu'aucun autre : on savait qu'avant son départ il avait eu une très longue audience du roi, et la *mashorca* devait d'ailleurs supposer le gouvernement français fort fatigué de ces incidents insolents. Eh bien, le croira-t-on ? il fallut à M. de Peysac, un an entier pour obtenir d'être reconnu dans le double caractère dont il était revêtu, malgré les notes et ses insistances répétées. Sur quel subterfuge s'appuyait Rosas cette fois ? l'insuffisance de l'agent purement commercial pour traiter avait disparu : il invoqua dès lors l'impossibilité de cumuler des fonctions commerciales et diplomatiques, ne reconnut M. de Peysac que comme consul général, et lui fit attendre un an son *exequatur* de chargé d'affaires : c'était autant de gagné pour différer de se prêter aux plus justes demandes. Peut-être, nous devons le dire, la seconde admission de M. de Peysac, dont nous déclarons d'ailleurs respecter la mémoire, n'eut elle lieu qu'en raison de services positifs rendus par lui à Cadix, dont il gérait le poste pendant la révolution espagnole, à quelques membres de la famille de Rosas. Peut-être encore

la mansuétude avec laquelle ce fonctionnaire réclama son admission (dont il doute jusqu'au dernier moment), avait-elle influé sur la décision de la *camarilla* disposée à croire que pour un traité ou certaines réclamations déjà pendantes, M. de Peysac agirait avec la même mesure.

Quoi qu'il en soit, pendant les vingt quatre jours qui s'écoulèrent jusqu'à la mort subite du chargé d'affaires, le 22 mai, ses notes avaient pris un tout autre caractère; et se sentant désormais sur son terrain, il se disposait à agir sérieusement lorsqu'au milieu des reproches de félonie et d'ingratitude que déjà lui prodiguait la *mashorca* il fut subitement emporté. Ce sont ces rumeurs mêmes qui donnèrent lieu au soupçon d'empoisonnement — mais ne nous hâtons point de reprocher à Rosas, le nouveau crime de ce genre, qu'il aurait ajouté à tant d'autres, puisque l'art n'a rien constaté à cet égard.

M. ROGER.

Le vice consul attaché à la légation était appelé à gérer le poste : il en prit possession, fut reconnu par l'administration buenos-airienne qui croyait n'avoir rien à craindre de son âge, ni de sa santé affaiblie par une longue et douloureuse maladie, et moins encore de l'échelon de son grade.

Les obsèques de M. de Peysac, furent célébrées avec pompe; et l'autorité locale y prit part avec un empressement dont le gérant et la population française l'ont trop vivement remerciée; car, les événements se pressaient et allaient bientôt démasquer la fourberie des démonstrations de Rosas.

A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés que le gérant intérimaire recevait des dépêches adressées à feu M. de Peysac dans lesquelles le ministre français reprochait avec une sévérité inaccoutumée, à cet agent, la mollesse avec laquelle il réclamait auprès de Rosas, quant à son admission, quant au traité et aux plaintes déjà connues : il lui était enjoint d'agir au plutôt et de justifier ainsi la confiance du gouvernement du roi; ces dépêches étaient signées par M. le comte Molé, alors président du conseil.

On conçoit, qu'au reçu de semblables ordres, M. Roger se trouva dans un embarras très grave, puisqu'ils ne lui étaient point adressés directement et qu'il n'avait point caractère pour leur exécution. Il se contenta alors, de s'en ouvrir avec beaucoup de réserve avec le ministre Rosista Arana, qui, comme on le pense bien sut éluder à l'instant la question. L'agent intérimaire référa dès lors au ministre des affaires étrangères qui, en récompense des services réels qu'il avait rendus, comme aussi pour l'entourer du prestige nécessaire en pareil cas, et faire connaître en même tems à l'administration buenos-airienne, sa résolution bien arrêtée, fit nommer M. Roger, consul et chevalier de la Légion d'Honneur, le chargeant expressément de la tâche recommandée à son prédécesseur. C'est ainsi qu'on a accusé bien injustement, M. Roger, d'une précipitation qu'on attribuait à son âge et à son désir d'avancement et de célébrité : bien informés de tous les détails que nous soumettons au public, nous déclarons que dans la position de cet agent, il était impossible, au contraire, d'adopter une ligne de conduite à la fois plus ferme, plus réservée et plus digne : un

peu plus bas on en jugera ainsi que nous : s'il y a eu dans ses instructions quelque faute commise, ce n'est nullement à lui qu'elle est attribuable, car dans l'exécution des ordres transmis, il est toujours resté dans le plus strict esprit de ses devoirs; et ce qui le prouve évidemment, c'est qu'il est appelé aujourd'hui, comme consul de première classe à la gestion du poste important de la Nouvelle Orléans.

Mais n'anticipons point sur les événements : c'est ici que commence, de la part du cercle rosiste, la série d'hostilités flagrantes qui a rendu nécessaire le blocus de Buenos-Ayres.

(La suite au prochain numéro.)

Ce matin, une partie du détachement des marins français qui occupent le poste de la douane, a fait l'exercice du tir au blanc, dans lequel nos marins ont montré beaucoup de justesse et d'habileté.

Le packet argentin la "Ninfa", se rendant de Buenos-Ayres au Buceo, a été arrêté par les puissances intervenantes, et a reçu ordre de venir jeter l'ancre auprès des navires de sa nation sous la surveillance du brick français le "Dassas" et de la corvette anglaise "Satellite." Le packet la "Ninfa", considéré comme bâtiment de guerre, et envoyé par Rosas de Buenos-Ayres au Buceo directement, a dû subir le même sort que l'escadre de Brown.

Le capitaine des Deux Frères-Unités, a satisfait enfin aux demandes du commerce de Montevideo. Il s'est décidé à donner entree dans ce port à son navire, et il a déposé dans la soirée, son manifeste à la douane.

## NOUVELLES D'EUROPE.

Paris, 4 mai 1845.

(Suite et fin.)

Les Chambres françaises continuent à se montrer de plus en plus actives, et de grosses besognes ont encore été expédiées. 202 boules blanches contre 86 noires, ont sanctionné la loi sur la conversion des rentes. La discussion n'a pas duré autant qu'on aurait pu le supposer, et les divers systèmes, ont sans conteste, on peut le dire, fait place à celui qui réunissant presque tous les suffrages, avait le plus de chance d'être adopté. Ce système dont nous avons seulement à nous occuper, consiste en la consolidation des neuf dixièmes du cinq pour cent, autrement dit en la conversion en quatre et demi. Les rentiers peuvent dormir tranquilles pendant dix ans, l'état s'interdit pendant ce laps de temps, toute nouvelle tentative de réduction. La loi est

(1) Voir nos numéros des 20, 24, et 25.

un principe sans exception, et recevra son application pour tous. Toutefois un crédit spécial est ouvert à l'ordre de la Légion-Honneur, à la caisse des invalides de la marine et aux hospices, afin de les indemniser de la diminution de revenu qu'ils vont subir. C'est ce qu'on appelle une honnête restitution, tout le monde y applaudira.

Le conseil général de la banque de France vient enfin de décider l'établissement d'un comptoir spécial à Alger. Une loi doit être incessamment présentée aux chambres à ce sujet. Nous ne pouvons qu'applaudir à une mesure dont l'effet sera de relever le crédit du public, si abaissé dans notre colonie que l'intérêt courant sur toutes nos places est de 12, de 18, et même de 14 pour 100. Ce taux si élevé a été jusqu'à présent le plus grand obstacle au développement agricole et industriel de l'Algérie et portant les heureux résultats qu'a produits la création de semblables comptoirs dans la plupart de nos grandes villes étaient depuis long-temps réclamés : depuis longtemps le commerce du midi réclamait le même avantage pour notre colonie.

Le dernier courrier d'Afrique fait craindre une nouvelle excursion d'Abd-el-Kader sur notre territoire. L'émir se préparerait à nous attaquer pendant que nos principales forces seront engagées contre la Kabylie. Déjà, dit-on, il avait réuni 1,000 cavaliers et plusieurs tribus s'ébranlaient pour le suivre. Si ces fâcheuses prévisions se réalisent, si le sang de nos soldats d'Afrique devait encore couler dans une lutte nouvelle contre Abd-el-Kader, quelle ne serait pas la responsabilité du cabinet qui, dans son empressement à signer le traité de Tanger, a négligé d'y insérer une clause à l'aide de laquelle l'émir aurait pu nous être livré; ou du moins être réduit à l'impossibilité de nous nuire jamais ?

Le journal anglais le *Times*, après avoir déclaré que les dernières discussions des chambres françaises n'étaient pas de nature à changer la situation précaire et fâcheuse du cabinet, arrange une fable sur un prétendu entretien que M. Thiers aurait eu avec M. Guizot. Les inductions qu'il tire de son histoire ne prouvent pas une grande connaissance de la situation actuelle des partis en France et des hommes politiques qui marchent à leur tête. Le projet de loi sur l'armement des fortifications de Paris ne modifiera point le fond des choses. L'attitude des partis ne changera pas, quelles que puissent être, d'ailleurs, les opinions et les votes individuels. Les jugemens du *Times* sont donc absolument en dehors de la réalité.

D'après le *Courrier de l'Europe* qui nous fournit les détails qui suivent, l'orage continue à gronder en Suisse; d'une part, Berne est menacée d'une révolution intérieure, d'une autre, il est question d'une nouvelle tentative contre Lucerne. Tout cela, à la suite du traité conclu entre les commissaires du gouvernement de Lucerne et les commissaires des cantons de Berne, de Soleure, de Bâle-Campagne et d'Argovie pour la rançon des prisonniers appartenant à ces cantons. La terreur de ce traité, a de nouveau exaspéré les têtes, on doute qu'il soit ratifié à Berne, et l'on craint que la guerre civile ne suive immédiatement ce refus de ratification. En effet, si Lucerne ne pousse pas l'ivresse du triomphe jusqu'à la cruauté, au moins, veut-elle mettre le *vixit*, en pratique d'une autre manière. Si donc le canton de Lucerne accorde amnistie pleine et entière, soit pour la peine, soit pour le paiement des frais, à tous les citoyens des cantons suisses qui ne jouissent pas des droits de bourgeois dans l'étendue de son propre gouvernement, elle taxe Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Argovie et les autres cantons au paiement d'une somme de trois cents cinquante mille francs pour la rançon de leurs prisonniers. Certes, la somme n'est rien en elle-même, mais la honte de passer sous ces fourches caudines financières, agit à tel point sur les petits fils de Guillaume Tell, que grand nombre d'entr'eux préféreraient tenter de nouveau la chance des armes. Le corps diplomatique, naturellement ému en ces circonstances, a profité de la propagation de la Diète, qui a eu lieu le 22 avril, pour se

rendre en masse à Berne, en passant par Lucerne. Aux uns il recommandera moins d'orgueil, aux autres plus de résignation, il fera connaître les intentions des puissances et menacera. Son attitude et ses actives démarches amèneront-ils un résultat souhaitable ? C'est ce qu'on ne peut prévoir et ce que les prochains courriers nous apprendront.

Les journaux du Nord et de l'Allemagne n'ont apporté aucune nouvelle intéressante, le drame politique de cette partie du continent est concentrée entièrement sur l'Helvétie. La maille d'Orient, est, arrivée chargée de dépêches moins calmes, la Grèce continue à danser sur un volcan. Des lettres d'Athènes publient des détails sur la conspiration que le gouvernement a récemment découverte. Le but principal des conjurés, n'était néanmoins que le renversement du ministère. Ils avaient gagné les troupes légères et voulaient se débarrasser des chefs du parti dominant. Sur la liste des victimes, se trouvaient MM. Coletti, Griziois, Tzavellar, Riga Palamidis. L'agrandissement de la Grèce, entraînerait aussi dans les vœux des conspirateurs. La Turquie très inquiète, continue à parler de faire marcher des troupes vers la frontière, ce à quoi s'opposent formellement les ministres de France et de l'Angleterre. Il suffirait en effet d'une dernière étincelle, pour allumer de ce côté un grand incendie.

Le congrès espagnol est au moment de terminer ses discussions sur le budget, il vient d'ajourner à sa prochaine session les arrangements concernant la dette. *Qui a terme ne doit rien*, et en reculant le moment de la solution; le gouvernement de Madrid croit se donner le bénéfice de cet axiome.

(*Courrier Européen.*)



## MARINE

et

### MOUVEMENT DU PORT.

DEPART DU 25.

pour

Buenos Ayres, brick de guerre anglais *Philomèle*.  
Rio-Janeyro, frégate américain *Raritan*.  
Rio-Grande, goelette sarde *Rosa*.

En partance.

pour

Rio-Grande, brick américain *Nahkamarka*.  
Ste. Catherine, barque id. *Amélie*.

## AVIS DIVERS

### AVIS.

A louer, cinq pièces avec cuisine, cour, etc., bonnes pour un négociant ou un consignataire, le tout à un prix modéré, rue du 25 de Mai, n° 298, ci-devant rue du Porton.

S'adresser pour traiter à la même maison.

### AVIS.

Il a été perdu ces jours derniers un chien sans poil, avec une louppe blanche sur la tête.

La personne qui l'a trouvé est priée de le ramener chez M. Lafond, tailleur, rue del Rincon, n° , où elle recevra une honnête récompense.

### AVIS AUX PRISEURS.

Tabac de la régie de Bordeaux, nouvellement débarqué, chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois.

### AVIS.

On demande un domestique qui sache parler l'espagnol et soit habitué au service d'une maison de famille. Celui qui, possédant ces qualités, pourra s'appliquer sur de bonnes recommandations, n'a qu'à se présenter rue du Sarandi, n° 159, où on lui donnera de bons gages.

### AVIS.

Une nourrice jeune et saine désirerait trouver un nourrisson pour le nourrir chez elle; la personne qui en aurait besoin, pourra s'adresser à la maison même, rue de l'Uruguay, N° 458, où au bureau du "Patriote."

### AVIS.

On a besoin d'une domestique qui présente des garanties d'une bonne conduite et qui puisse faire tout le service d'une maison comme femme de chambre, N° 46, rue de la Ciudadella.

### AVIS.

Toutes les personnes qui auraient des comptes à régler avec le soussigné, soit particuliers, soit de la legion, sont priées de se présenter à son domicile, depuis 8 heures jusqu'à midi, dans le plus bref délai possible, rue del Rincon n° 215, pour être reconnus et signés par lui.

J. C. THIEBAUT.

### AVIS.

La personne qui, par mégarde, aurait levé une lettre à la poste, à l'adresse de Dominique Dutour, est priée de la remettre chez M. Felix Dager, rue des Trente-Trois, ou au bureau du PATRIOTE.

### AVIS.

Vendredi dernier, dans la soirée, un parapluie a été échangé par erreur contre un autre chez un marchand pres de la Police. La personne qui aurait pris ledit parapluie est priée de le porter au bureau du Patriote où le sien lui sera remis. Le parapluie est bleu clair, avec une bordure de même couleur.

### AVIS.

MYSTERES DE PARIS.

L'on se charge de relier en un seul volume l'ouvrage entier des Mystères de Paris publié par le "Patriote," pour la somme de 640 reis, la demie reliure, c'est-à-dire, couvert en papier, le dos en basanne avec filets et titres dorés.

Se faire inscrire au bureau du journal.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.